

<https://47.snuipp.fr/CHSCT-du-16-avril-2020>



CHSCT du 16 avril 2020

- À suivre - COVID 19 -

Date de mise en ligne : jeudi 16 avril 2020

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le CHSCT s'ouvre par la lecture des déclarations des organisations syndicales auxquelles, nouveauté, l'IA apporte des réponses.

Sommaire

- [Déclaration liminaire](#)
- [Gestion des pôles d'accueil](#)
- [Déconfinement \(?\)](#)
- [Questions diverses](#)

Déclaration liminaire

Le Président de la République, dans son allocution du 13 avril a surpris tout le monde en disant qu'il faut réouvrir les écoles à partir du 11 mai. Surprenant mais aussi inquiétant puisqu' Emmanuel Macron n'a pas suivi les avis des chercheurs de l'Inserm sur ce point, qui préconisaient une réouverture des écoles en septembre, ou l'avis de l'Académie de médecine qui recommandait un déconfinement par région. *Lire la suite en pièce jointe.*

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

déclaration préalable

Gestion des pôles d'accueil

Alors que des fiches SST nous sont parvenues à propos de la gestion d'un événement sur un pôle d'accueil et que nous parlons du stress généré par cette gestion plus qu'hasardeuse, le secrétaire général nous répond en terme de protocole. « Le protocole a été respecté ».

Alors tout va bien... ?

Non, ça ne va pas. Aucune considération pour l'anxiété des personnels de la part de l'Inspection académique, aucun accompagnement prévu pour les enseignants pendant cette période de confinement, de travail à distance, d'accueil d'enfants.

L'IA avait affirmé qu'il prendrait contact avec les psyEN lors du dernier CHSCT. Nous savons qu'il ne l'a pas fait. Qu'en conclure ? On attend des initiatives personnelles de la part des psy EN mais pas d'harmonisation, pas de cellule d'écoute organisée départementalement. Quand ça arrange, on reconnaît le professionnalisme des agents quand ça dérange, on fait pleuvoir des injonctions. Quand nous évoquons la place que pourrait prendre les psy EN dans le soutien des collègues, l'IEN-A nous répond par des cas particuliers où les psy ont aidé des élèves, les ont eus au téléphone.

Nous sommes en CHSCT, nous aimerions que ce soient les difficultés des personnels qui soient évoquées !!!
Pire, d'après le médecin de prévention, les masques chirurgicaux distribués à ce jour, sont suffisants en terme de protection. On s'étonne alors que de nombreux médecins les trouvent insuffisants ! On s'étonne aussi que le médecin de prévention découvre en séance quelle sorte de masques ont été distribués !

Déconfinement (?)

Là-aussi, les contradictions demeurent...

Intervention du médecin de prévention dont c'est la première participation depuis ... plusieurs mois.

Le déconfinement sera très progressif. Il sera fait après avis du Haut Conseil Médical.

Ce devrait être une reprise de petits groupes d'enfants et pas dans toutes les écoles (en gros comme les pôles d'accueil !). C'est la médecine de prévention qui établira un protocole sanitaire de la prise en charge des élèves.

Nous demandons que dans le protocole le coté psychologique de la prise en charge des collègues ne soit pas oublié.

Alors que le DASEN préfère attendre d'avoir plus d'informations du ministère pour donner des pistes sur les modalités du retour en classe, il trouve normal que des chefs d'établissements organisent des réunions pour organiser ce retour d'un point de vue pédagogique.

D'un côté, on attend de voir ce qui se dit plus haut, de l'autre on trouve normal que ça s'organise par en bas...

Nous demandons que l'IA reprenne la barre du département :

- qu'il freine les initiatives anxigènes et chronophages de certains chefs d'établissement,
- que des directives claires soient données aux différents acteurs pour qu'il y ait une harmonisation dans le département,
- qu'il garantisse la sécurité de ses agents notamment quant aux risques psycho-sociaux,
- qu'il anticipe les difficultés que vont rencontrer les personnels en mettant en place des cellules psychologiques,
- qu'il prenne rapidement contact avec les collectivités territoriales pour s'assurer des protections et des mesures d'hygiène dans tous les établissements,
- qu'il organise un CHSCT entre le 4 et le 11 mai pour consulter les organisations syndicales.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos interrogations, inquiétudes, difficultés en vue du prochain CHSCT.

Le droit du travail avance parce que les salariés le poussent !

Questions diverses

Mouvement départemental : le SNUipp demande que la liste des postes soit publiée au plus vite pour donner du temps aux enseignants pour préparer leurs vœux. Cette liste est en cours de vérification et sera publiée dès que les vérifications seront terminées.

Retour congé maternité ou CLD le 4/05 : les collègues pourront profiter de la semaine du 4 au 7 mai pour reprendre contact (téléphonique, mail,...) avec leurs élèves.